

LE CHAHUAN DE CAVAN

PAR JEAN-YVES LE MOING

Lorsque l'on passe devant Cavan, on ne peut pas ne pas voir la grande silhouette métallique qui personifie l'emblème de la commune, une chouette. Mais est-ce bien une chouette ? La langue française nous propose ce mot, mais aussi le hibou, le chat-huant, la hulotte... Il est facile de remarquer que "chat-huant" est très proche du nom de Cavan, et encore plus du nom breton Kawan. Un coup d'œil au Dictionnaire Étymologique de la langue française nous apprend que "chat-huant" est attesté pour la première fois au XIII^e siècle, sous la plume de Jean de Meung, auteur de la seconde partie du Roman de la Rose. L'orthographe utilisée par Jean de Meung vers 1265 est "chahuan". Le mot "chavan" est encore en usage aujourd'hui dans le centre de la France pour désigner les rapaces nocturnes. Plus au nord, le mot a évolué en "chouan" dans le langage populaire, et a servi dans l'Ouest pour désigner les participants à la Chouannerie pendant la Révolution, lesquels utilisaient le cri du "chat-huant" pour s'appeler et se faire reconnaître.

L'altération orthographique est due à un distingué linguiste, qui a décidé il y a quelques siècles qu'il fallait voir dans « chahuan » le mot « chat » et verbe « huer » pour désigner le hullement de l'oiseau. En fait, l'origine du mot « chat-huant » est indiqué comme étant le latin populaire « cavanus », d'origine gauloise, dont on peut rétablir la forme celtique correcte : « cavanos ».

Une question qui vient de suite à l'esprit : quel est donc le plaisantin qui a déformé le mot français « chahuan » en cet improbable « chat-huant » ? Il semble qu'il n'est pas signé ses méfaits, lesquels ont perturbé aussi bien l'écriture que la prononciation, et entraîné l'abandon du mot dans la langue courante ...



Car enfin, prendre une chouette pour un chat, ça ne viendrait à l'idée de personne ! Reste le hibou, qui a lui de petites aigrettes près des oreilles, mais de là à y voir des oreilles de chat, c'est vraiment difficile... Si bien que, plutôt gênés dans leurs explications, les dictionnaires se contredisent, le Larousse déclarant que le mot "chat-huant" représente la chouette hulotte, alors que le Robert tente désespérément de justifier le "chat" en disant que le nom "chat-huant" est donné "aux rapaces nocturnes, et spécialement à la hulotte, mais aussi à ceux qui possèdent deux touffes de plumes semblables à des oreilles de chat"...

Pour en avoir le cœur net, il faut jeter un coup d'œil sur les descriptions des espèces animales. La famille des rapaces nocturnes est celle des « strigidés », qui regroupe les chouettes et les hiboux. Malgré plus de cent espèces représentées dans le monde entier, chez nous seules quelques-unes sont très présentes et connues : la chouette chevêche est de petite taille (21 cm), et la chouette hulotte est deux fois plus grande (38 cm) avec une grosse tête ronde ; et il est bien précisé qu'elle n'a pas de touffe de duvet aux oreilles. En fait, les deux oiseaux se ressemblent, avec des grands yeux entourés de disques faciaux plats et un plumage gris-brun, mais ils diffèrent surtout par la taille. La chevêche a un plumage tacheté de blanc. La chouette effraie (36 cm) a de grands disques faciaux blancs autour des yeux et un plumage clair ; elle est très répandue dans le monde entier, à cause de sa puissance de vol, qui lui a permis d'atteindre de nombreuses régions et îles éloignées. Elle est connue pour nicher près des fermes et des villages, se logeant dans les granges et les bâtiments abandonnés. Son nom vient de du mot "orfraie", du latin "ossifraga", et ses cris réputés désagréables ont conduit à

l'expression "pousser des cris d'orfraie", même s'ils n'ont rien d'effrayant, décrits parfois comme un chuintement ...

Quant aux hiboux, ils se caractérisent par leurs aigrettes aux oreilles ; l'Europe connaît le petit duc, le moyen duc et le grand duc, ce dernier pouvant atteindre une taille de 70 cm. Les hiboux sont plus élancés que les chouettes, qui sont trapues, dodues...

On ne peut pas les confondre, et il faut se rendre à l'évidence, le chat-huant est bien le synonyme de la hulotte. Quant à huer, oui, la chouette et le hibou le font, mais le mot hululer convient peut-être mieux au cri que pousse ces rapaces nocturnes : ce sont des mots dont la prononciation imite le cdi des oiseaux, des onomatopées. Malheureusement, le mot « hululer » traduit mal le son, qui serait rendu par un mot « houlouler ».



L'évolution de "chahuan" en "chouan" dans le nord-ouest de la France pourrait être à mettre au compte du mot "chouette", dont l'origine semble également de type onomatopée, c'est-à-dire que la prononciation du mot est basée sur le cri de l'animal, qui "choue". Le terme "la chou", encore en usage dans quelques régions du nord de la France, s'est vu remplacer par le dérivé "la chouette", qui sert communément à désigner tous les rapaces nocturnes chez les personnes qui les connaissent peu, et n'éprouvent pas le besoin de les différencier. Le mot "hulotte" provient de la même façon de l'ancien français "huler", devenu "hurler" (et "hululer" par dissimilation). Le mot "hibou" paraît lui aussi être formé à partir d'une onomatopée, et est considéré comme "peu usité", du moins autrefois.

L'ancien français "choe, choue" désignait bien les rapaces nocturnes, et Chrétien de Troyes emploie le mot "choete" pour désigner la chouette. Pourtant, le mot "choe" désigne aussi la corneille dans l'est de la France. Il a été rapproché du francique "kawa", et aussi du néerlandais "kauw" qui a le sens de "corneille". On est alors près du terme anglais "to caw", croasser, et on reste très proche des cris des animaux.

En breton moderne, "kawan" a également aujourd'hui le sens de "corneille", mais les dictionnaires de l'Armerie (1744) et de Le Pelletier (1756) signalaient un usage, considéré comme "abusif", du sens "chouette", qui n'était probablement que l'usage traditionnel... La dérive du sens du mot "kawan" semble à mettre sur le compte du mot germanique proche, mais cette influence en Bretagne surprend dans la mesure où le mot "chouan" n'a jamais désigné la corneille. La différenciation s'était donc faite vers le mot "kaouenn", resté seul candidat pour désigner la chouette.

Le mot "chouette" a également un second sens : "joli, sympathique, agréable". Cet usage peut provenir d'un autre mot, "choeter" ou "choueter", qui avait le sens de "flatter, caresser" ou "faire le coquet", "faire la chouette", "minauder", qui peut lui-même dériver du mot "choer, chouer", connu au moyen âge avec le sens de "cajoler", "caresser" ; ce mot "choer" a évolué vers le XVI^e siècle en "choyer".

En français moderne, le mot "chouette" se double également du mot "chou", qui sert plutôt de qualificatif masculin. Mais le mot "chouette" a élargi son registre d'usage, autrefois réservé aux femmes. Dans l'ouvrage de Rabelais « le Tiers Livre », on peut ainsi lire : "ma femme sera coincte et jolye comme une belle petite chouette". Signalons en passant que le mot "coincte", issu du latin "cognitus", a donné le nom de famille "Le Cointe", mais aussi le breton "koant", joli, mignon ; le terme "ur goantenn" désigne une jolie fille.

En italien le mot "civetta" désigne la chouette (l'oiseau), mais aussi la "femme coquette". Au moyen âge, la chouette passait pour un oiseau coquet, mais pouvait être aussi un animal familier.

Son plumage doux et soyeux, son habitude de s'installer près des maisons pouvaient en faire un animal de compagnie, dans la pénombre des soirées d'hiver... Elle avait une réputation de charardeuse, un peu comme la pie. Mais on était bien loin de l'injure "vieille chouette" de l'époque moderne, pour désigner une femme méchante, désagréable...

Pour résumer, on peut conclure que le mot gaulois « cavannos » est toujours représenté en breton sous la forme « kavan », mot apparemment inconnu du gallois (mais le mot « cuan », chouette, en est peut-être issu). Le sens primitif de chouette associé au mot « kavan » a été déplacé, au profit du sens « corneille », vers le mot « kaouenn ». « Kaouenn » est très proche du nom de la commune de Caouennec, ce que l'on peut expliquer par « lieu où habitent des chouettes », et qui semble très proche des Cavagnac, Chavagnac, Chevazigné, Chevigny et autre nom de lieux des régions de France, issus d'un prototype commun « Cavanniacum », latinisation d'un gaulois « Cavaniacon ».



La commune de Cavan semble donc bien porter bien le nom d'origine gauloise d'un oiseau de nuit, « cavannos », que le français a fait vivre sous les formes chahuan, chavan, et chouan, seule la première de ces formes ayant été adoptée par le français littéraire sous une forme malheureusement altérée en "chat-huant".

Pourtant, il a été proposé que l'origine du nom de la commune pouvait être un nom d'homme, saint Catman, ayant naturellement évolué en saint Cavan, puis transformé en saint Garan, et enfin remplacé par saint Chéron. Cette origine à partir de Catman invaliderait la relation étymologique entre Caouennec et Cavan. Saint Catman est connu au Pays de Galles, à Llangadfan. On peut trouver ce nom en Bretagne à Langavan en Ille-et-Vilaine. Mais tout ceci ressemble à une superposition opportuniste pour adapter un saint breton à un nom de paroisse qui ne commence pas par Plou, Lan ou Tré, et cela fait penser par exemple au cas de Cléguérec près de Pontivy, où l'on était allé chercher un saint Guérec, assimilé ensuite à saint Guirec, alors que le nom de la commune signifie tout simplement "rocailleux", comme le gallois clegyrog. Le même saint est vénéré à Cléguer, également dans le Morbihan.

Cette association de Cavan avec un saint Cavan inconnu semblait si peu convenir qu'au moyen âge on trouva bientôt plus correct d'y substituer saint Garan, compagnon de saint Guirec. Mais vers le XVII^e siècle, on n'hésita pas non plus à le remplacer par un saint Chéron français, car ce saint Garan n'avait aucun lien apparent avec la paroisse. Quant à un rapprochement éventuel avec la ville de Cavan en Irlande, rien ne permet de voir un lien quelconque entre les noms des deux villes, puisque le nom irlandais de Cavan, "an Cabhàn" semble désigner le creux du terrain où se situe la ville.

Finalement, tout semble naturellement converger pour qu'il soit naturel de voir l'emblème de la commune du Trégor représenté par un chahuan...

Crédit photographique :

- Le chahuan de Cavan : photo J.Y. Le Moing
- La hulotte : dictionnaire Larousse en 5 volumes
- La chevêche : Guide Nathan des oiseaux d'Europe.